

Académie française de judo
Compte-rendu de la 30^e séance



Séance du 1^{er} juillet 2024

Présents: André Andermatt, Michel Brousse, Alain Chaudeseigne, Jean-Claude Girot, Lionel Grossain, Didier Janicot, Didier Menu, Bernard Messner, Pascale Pierrot-Cracco, Frederico Sanchis, Jean-Pierre Tripet, Isabelle Lasnel (secrétariat)

Excusés: Magali Baton, Jane Bridge, Jean-Claude Brondani, Yves Cadot, Jacques Delvaux, Brigitte Deydier, Serge Feist, Gérard Gautier, Pierre Guichard, Norikazu Kawaishi, Yvon Mautret, Jean-Jacques Mounier, Stéphane Nomis, Jean-Luc Rougé, Patrick Vial, Mohamed Zouarh.

La séance est ouverte à 10 heures 30.

Michel Brousse accueille les académiciens et présente l'ordre du jour. Le compte-rendu de la 29^e séance est modifié. La numérotation de la séance du 22 février 2024 est modifiée (29^e et non 30^e).

Accueil de Didier Menu et de Bernard Messner

En raison du principe d'égalité entre les membres de l'Académie, les nouveaux académiciens sont accueillis par ordre alphabétique. En charge du protocole, Jean-Pierre Tripet procède au rituel d'installation. Didier Menu puis Bernard Messner prononcent leur discours introductif. Ils reçoivent l'insigne remis par le secrétaire.

Les contributions écrites des deux nouveaux membres, qui seront diffusées dès que possible, font ensuite l'objet d'un débat commun sur le thème de l'importance de la préservation des valeurs et de la culture du judo au bénéfice de la formation des pratiquants et de leur contribution à l'harmonie sociale.

Michel Brousse et l'ensemble des académiciens remercient les nouveaux entrants et les félicitent pour la qualité de leur présentation et leur haut niveau d'expertise.

L'Académie et l'histoire du judo en France

Une des missions essentielles de l'Académie consiste à veiller à la qualité des productions relatives à l'histoire du judo en France. Il apparaît qu'une grande confusion règne dans ce domaine associant des récits fantaisistes à des discours fondés sur des impressions ou des avis jamais vérifiés. Le service communication de France-Judo a récemment soumis à validation des textes destinés à être publiés sur le site internet fédéral. De vives contestations se sont immédiatement élevées pour dénoncer des affirmations erronées et certains propos indignes contenus dans ces documents. Le souci de vulgarisation ne peut servir d'excuse à la méconnaissance et à l'impéritie dont ont fait preuve les rédacteurs. De manière unanime, les membres de l'Académie s'opposent à une publication qui jetterait un discrédit sur les acteurs principaux du développement du judo en France et conforterait des faits n'ayant aucun fondement.

Michel Brousse présente un ensemble d'ouvrages portant sur l'histoire du judo en France. Il dénonce les imprécisions méthodologiques et l'absence de distance critique de certains auteurs. A l'aide d'exemples concrets, il met en évidence la nécessité d'un recours systématique aux sources primaires (archives de l'Université de Columbia, recherches dans la presse britannique, ouvrages biographiques...). Autrement dit, faire de l'histoire exige une démarche privilégiant l'administration de la preuve afin que certains témoignages, aussi sincères puissent-ils être, à défaut d'être considérés comme des vérités, soient présentés comme des éventualités dont il conviendra de démontrer sinon l'existence au moins la forte probabilité. L'adage de jurisprudence, *testis unus, testis nullus*, « témoignage unique, témoignage nul », incite à la plus grande prudence dans la prise en compte du recueil de l'expérience des acteurs principaux.

Face à cette question, il est décidé que les membres de l'Académie se réservent le droit de prendre publiquement position à l'égard de récits historiques jugés fallacieux.

Les conférences de l'Académie

Michel Brousse rappelle l'impact des conférences organisées en collaboration avec la MCJP. Le nombre de vues de la « conférence Awazu » s'élève à près de 6 600, celui de la « conférence judo et Olympisme » à près de 900. La dernière « conférence Kendo » approche les 800. Ces éléments qui traduisent une satisfaction commune à la lecture de tels résultats positifs permettent d'apprécier la qualité de la collaboration entre France-Judo, l'Académie et la MCJP. Cette satisfaction ne doit pas occulter la nécessité d'accentuer la promotion médiatique d'événements qui restent exceptionnels tant par les sujets qu'ils traitent que par les intervenants qu'ils rassemblent.

Le grade en judo

Michel Brousse fait état de l'avancement des travaux. Il relate sa venue au colloque des haut gradés au Temple-sur-Lot. Un questionnaire correspondant à la demande faite de l'identification des compétences définissant les grades du premier au dixième dan a été réalisé et distribué aux stagiaires. Ce document sera envoyé très prochainement aux membres de l'Académie.

Le budget 2024

Les informations relatives au budget 2024 ayant été transmises, une présentation des actions menées et des coûts engagés est effectuée.

Questions diverses

-Frederico Sanchis: Signification et usage de la ceinture rouge et blanche.

Un constat est fait de l'absence d'information et d'unité dans le port de la ceinture rouge et blanche.

Décision: constitution d'un groupe de travail dirigé par Frederico Sanchis afin de rédiger un guide d'utilisation -réponse attendue dans la semaine à venir.

Échéance: rentrée 2024.

-Pascale Pierrot-Cracco

Le site internet de l'Académie

La gestion du site de l'Académie est abordée. Les difficultés concernant l'accès aux différentes rubriques, l'alimentation et la modification des contenus sont soulevées.

Deux demandes sont formulées. La première consiste à la mise en ligne dans la rubrique « Témoignages », des *mondo* réalisés par sous la responsabilité de Yves Cadot (vice-président de la ligue d'Occitanie) et de Michel Brousse (alors vice-président de la ligue de Nouvelle-Aquitaine) ainsi que des contributions des nouveaux académiciens. La seconde demande vise la mise en avant du domaine de la culture par la création d'un site toujours rattaché au site fédéral mais d'un accès séparé qui serait géré en partenariat et dont la maintenance serait conjointe.

-Michel Brousse : « Le judo et les femmes », prochaine conférence de l'Académie ?

Après un tour de table, Michel Brousse propose que le projet d'une conférence sur le thème « Le judo et les femmes » soit étudiée pour l'automne 2024.

La prochaine séance pourrait se tenir lors de cette conférence, si celle-ci peut avoir lieu.

La clôture des travaux est prononcée à 16 heures 05.

Michel Brousse
Secrétaire de l'Académie française de judo

